Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
23 Mars 2021– 18h00 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET
Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS, Isabelle GELY, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI
Excusés : Antoine MARTINEZ**,** Bernard VAUR
Invité(e)s : Pierre CIBOT, Julie CUMINETTI, Eric DORIA, Christian GALONNIER, André LAUR, Jean-Marc MOREAU, Jean-Claude TARDIEU, Franck VALERIO

Communication du Président

Le Président DOUCET ouvre la réunion et félicite René BOUSCATEL pour son élection à la présidence de la LNR. Un courrier lui sera adressé.

L'affiliation du club de Corbières XV a été validée lors du dernier Comité Directeur FFR.

Le dossier déposé par la LOR dans le cadre de « Rugby au Cœur n°3 » n'a pas été retenu par France 2023.

Le rendez-vous du Président DOUCET avec le recteur est repoussé au 12 avril.
Il demande à André LAUR, Max SANTA, Bernard PUJOL, Christian GALONNIER de lui faire remonter les sujets qui pourraient être abordés au cours de ce rendez-vous.

Il demande à Jean-Yves MOURET l'état d'avancement du tableau des effectifs transmis par la FFR. Ce document devait être retravaillé afin d'avoir une meilleure visibilité sur les effectifs occitans. Le tableau de suivi est en cours d'élaboration avec Cédric DAIN.

Lors de la réunion de la commission fédérale de rugby à 5, il a été décidé que les finales nationales devant se dérouler à Blois seront annulées.

Le Président regrette que la Ligue de Nouvelle Aquitaine n'ait pas répondu à la demande d'échanges sur leurs fonctionnements respectifs.

Un courrier du club de Lavaur (Fédérale 1) demande de pouvoir organiser des rencontres amicales en fin de saison. Une réponse lui sera apportée par Alain REY.

Le Bureau territorial félicite le XV de France pour sa victoire contre le Pays de Galles et soutient l'équipe pour la rencontre de vendredi soir contre l'Ecosse.

Validation du PV

Le procès-verbal de la réunion du Bureau territorial du 2 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Écoles de Rugby

Max SANTA revient sur la réunion de calage entre les parties développement et fonctionnement des EdR.
Des règles de fonctionnement ont été actées afin que les informations soient partagées.
Il préconise que ces règles soient instaurées dans les commissions/sections pour une parfaite cohésion et harmonisation des dossiers.

Max SANTA félicite l'équipe technique pour la réalisation de la "valise pédagogique".
Alain DOUCET salue le travail effectué et demande qu'une communication grand public soit faite sur ce projet spécifique à la LOR.

Julie CUMINETTI fait un point sur les informations techniques.

Elle propose que la réunion des référents départementaux soit maintenue malgré l'annulation de celle de la commission nationale.
Les points suivants seront abordés : livrets Jeunes Joueurs avec propositions de la FFR de médailles pour valider les différents niveaux.
Un rappel a été fait auprès des écoles de rugby concernant l'utilisation de ces livrets.

La liste des labellisations a été reçue et diffusée.

Les écoles de rugby labellisées en 2019 doivent recevoir une visite de contrôle cette année, à l'issue des 2 premières années. Elles seront contactées par les CTC conjointement avec les CD.
Pour les critères non évaluables des actions terrain, les dossiers seront traités en tenant compte de la situation Covid.

Pour les unités de proximité, une grille d'évaluation est en cours d'élaboration avec les CTC.
En mars 2021, 26 unités ont été identifiées.

Jean-Marc MOREAU précise que la date limite du dépôt des dossiers de candidature des nouvelles labellisations est fixée au 31 mars 2021.

Un courrier sera envoyé aux clubs (avec copie aux CD) pour rappeler les différentes dates concernant les évaluations des structures de proximité et des dépôts des dossiers de labellisation ou de renouvellement.

Julie CUMINETTI informe que la commission des écoles de rugby accueillera une apprentie dans le cadre de Campus 2023.

Elle revient sur le contenu de la valise pédagogique (contenus pédagogiques et vidéos) mis à la disposition des écoles de rugby et des clubs.

Très peu de demandes d'organisation de tournois clubs ont été reçues cette année (25).
La validation par la Ligue est soumise à certaines conditions (Stade 6 de la FFR et mesures gouvernementales).

Des propositions d'animations pour le « Printemps du Rugby Occitan » sont en préparation en fonction des obligations liées à la crise sanitaire (stade 3 ou 4 ou 5 ou 6).

Pour le Festival de Noël, des remises de récompenses FFR et Région doivent être organisées.
André LAUR demande d'y associer la remise des affiches du Baby Rugby.

Michel PFLIEGER pose la question du devenir du Tournoi Batigne en fonction de l'actuelle crise sanitaire ainsi que celui de tous les autres tournois.

Un courrier du Secrétaire Général précisera qu'en l'état actuel, ils ne peuvent pas avoir lieu.
Max SANTA précise qu'un processus particulier a été mis en place dans le cadre des sélections M15 aux Académies (2 points de rassemblement et autorisation d'entraînement au stade 6).

L'Orange Rugby Challenge 2020/2021 est annulé et reporté en 2022.
L'information sera faite aux clubs.

Compétitions
(annexe 1)

Rolland SORMANI présente le bilan des réponses des clubs occitans au questionnaire FFR.
176 clubs sur 400 ont répondu aux 10 questions posées (de la Nationale à la 4ème série, féminines, jeunes, écoles de rugby..)

Parmi les réponses, à noter que 61,9 % des clubs ont maintenu les entraînements depuis l'arrêt des compétitions.
L'arrêt ou la réduction des entraînements concerne plus ou moins toutes les catégories avec un pic sur les seniors (90,3%).
Sont disposés à une reprise de l'activité en +18 :69,3% des clubs ; en EdR : 64,8%.
81,8 % des clubs seraient intéressés par la pratique du rugby à XV, 48,3% du rugby à 7 et 27,3% du rugby à 5.
Le résultat du questionnaire dans son intégralité sera adressé à la FFR avec copie au Bureau Territorial.

Mouvement des clubs

Annette BERBOUS présente le tableau des propositions de « mise en sommeil » des clubs occitans n'ayant ni activité, ni licenciés depuis plusieurs saisons.
47 clubs ont été listés dont 12 débiteurs (Ariège : 4 – Gard : 1 – Haute Garonne : 2 – Pyrénées Orientales : 5)

Pierre CROS précise qu'une vérification des données va être effectuée, notamment sur les clubs présentant un solde débiteur.
A l'instant T, ils ne seront pas proposés pour la mise en sommeil.
Une vérification auprès de la préfecture sera faite sur leurs déclarations d'existence.

Fusion de clubs : Quelques fusions sont annoncées : Boulogne s/Gesse avec St Gaudens, Grisolles avec Verdun s/Garonne, Villefranche-de-Rouergue avec Decazeville.

Le Président DOUCET propose que la LOR accompagne ces clubs dans leurs démarches.

Ghislaine ROSSIGNOL stipule qu'autour des « collèges de clubs », de la « task-force » et du service juridique, une cellule d'aide régionale soit mise en place.

Les référents départementaux feront remonter les difficultés rencontrées par les clubs.

Campus

Isabelle GELY fait le point de la situation.
193 apprentis ont été affectés à des structures FFR (20 Bac +1 – 145 Bac +3, 28 Bac + 5).
15 clubs sont sans apprenti (9 dans le Lot, 1 dans le Gers, 3 dans l'Aude, 2 dans l'Hérault).
60 apprentis n'ont pas donné suite et sont sortis du programme Campus.

Sur les structures hors FFR, 54 apprentis ont été affectés sur les 70 postes à pourvoir.

Les clubs n'ayant pas pu être pourvus seront prioritaires si une nouvelle opération venait à être mise en place en septembre 2022.

Les dates de début des missions ont été reculées, pour donner suite à l'aggravation de la propagation du virus dans plusieurs départements métropolitains (lundi 29 mars en AFPA et lundi 26 avril en club).
La signature de la convention de mise à disposition devra être faite d'ici le vendredi 9 avril.

Pierre CIBOT relève le manque de clarté sur le statut juridique des apprentis qui sont embauchés par France 2023 (employeur) et détachés dans une autre structure.
Ce thème a été abordé lors de la dernière réunion avec la FFR.

Une journée d'intégration et d'information s'est déroulée le 22 mars pour les 5 apprentis affectés à la LOR. Ils ne commenceront leurs missions qu'à partir du lundi 26 avril.

Max SANTA a accueilli l'apprenti qui a été affecté à son club.
Il relève que ces jeunes n'ont eu que des contacts par mail avec Campus et qu'ils se sentent livrés à eux-mêmes.
Les structures d'accueil devront prendre en charge leurs apprentis, les encadrer et les accompagner.

Le Président DOUCET doit rencontrer la Directrice du CREPS de Toulouse au sujet de la taxe d'apprentissage.

Règlements Généraux

Jean-Yves MOURET communique l'information donnée par la FFR (Christian DULLIN) : il n'y aura pas de modifications apportées aux règlements généraux.
Il pose la question de la marche à suivre pour faire remonter les demandes reçues par le biais des collèges de clubs.

Le Président DOUCET propose de transmettre à Christian DULLIN toutes les propositions que Ghislaine ROSSIGNOL liste :

Collège des clubs de divisions fédérales

1- Catégorie "Espoirs" Fédérale 1 deviendrait catégorie "Réserves"
2- Reconduction des poules 2020/2021 en 2021/2022
3- Retour à des remplacements illimités pour équipes premières de Fédérale 2 et Fédérale 3
4- Possibilité de pratiquer le rugby à X pour les réserves de Fédérale 2 et Fédérale 3
5- Blocage des catégories "jeunes" M14-M16-M19
6- Labellisation des écoles de rugby et non des clubs porteurs

Collège des clubs de divisions régionales

7- Harmonisation des règles du jeu dans les catégories "Jeunes"
8- Reconduction des licences gratuites
9- Limite du nombre de mutations
10- Création d'une catégorie spécifique "Baby Rugby"
11- Prise en compte des certificats médicaux établis en 2020-2021 pour 2021-2022
12- Idem pour joueurs de 40 ans et plus, y compris examens spécifiques obligatoires

Collège des clubs de rugby féminin

13- Début du calendrier des compétitions à retarder (octobre)
14- Amélioration du calendrier (jouer plus régulièrement)
15- Proposition d'une assurance spécifique pour les non licenciés (à étendre aux EdR)

Le Secrétaire Général transmettra à la FFR les propositions émanant des collèges des clubs de divisions fédérales, des divisions régionales et des féminines.

CSE

René BES fait le compte-rendu de la réunion du CSE qui s'est tenue le 22 mars.

Parmi les points abordés, la demande de modification de l'APLD pour passer de 60%/40% à 50%/50% pour certains personnels a été abordée.
Cette situation pourrait impliquer des risques psychosociaux à prendre en compte.

René BES regrette l'attitude de certains personnels qui n'ont pas déclaré à temps les dommages sur leurs véhicules de fonction restitués le 2 mars dernier, ce qui a entraîné des coûts importants de remise en état à la charge de la LOR.

Questions Diverses

● Ghislaine ROSSIGNOL relève que le collège FFR des présidents des clubs régionaux ne s'est pas encore réuni. Aucun contact n'a été initié. Cependant, la première réunion du CNCDF féminin mené par Brigitte JUGLA se tiendra le 25 mars

Le Président DOUCET demande à Jean-Yves MOURET de prendre contact avec Christian DULLIN pour lui indiquer que les clubs de séries occitans et les collèges s'étonnent de n'avoir aucun contact.

● L'AG Ordinaire 2020-2021 se tiendra dans l'Hérault en septembre.
Max SANTA et Didier CEYSSON ont la charge de trouver les sites d'accueil.

● Médailles régionales Jeunesse et Sports
Daniel COLLET présente les dossiers reçus (réponses de 6 départements sur 13)
Certains ne sont pas recevables, car ces propositions sont **régionales** et ne s'adressent qu'à des dirigeants licenciés ayant des missions sur la région Occitanie.
Pour ceux qui ont des missions départementales, les propositions et les démarches sont à faire au niveau départemental par les CD.
En aucun cas les salariés ne peuvent bénéficier de la médaille Jeunesse et Sports, la médaille du travail serait plus appropriée.

● Présentation et commentaires sur les affiches du « Printemps du Rugby Occitan » et des « Vacances apprenantes ».

● Michel PFLIEGER fait un retour sur la mission d'examen des sanctions disciplinaires restant à purger. Le dossier des seniors a déjà été examiné avec la commission régalienne et le service juridique de la LOR. Celui des jeunes doit l'être très prochainement.
Alain MACCHION indique qu'une proposition sera présentée pour validation lors du prochain Bureau.

● Michel PFLIEGER intervient concernant la billetterie Coupe du Monde, pour donner suite au courriel reçu de la LOR, il demande si les CD pourront en bénéficier.
Des précisions seront communiquées sur les conditions des achats groupés.
René BES, responsable de la billetterie internationale, est surpris de la diffusion de ce mail sans en avoir été tenu au courant.

● Alain AZPIROZ présente l'étude tarifaire **(annexe 2**) sur le changement de prestataire pout la téléphonie (Orange vers SFR).
Ce changement de fournisseur apportera une baisse de presque 50% des dépenses.

René BES fait part du pronostic vital engagé concernant une licenciée et représentante fédérale du club de Gruissan, Anaïs MARTINEZ 32 ans, victime d'une rupture d'anévrisme.

Séance levée à 20h50

Jean-Yves MOURET
Secrétaire Général